

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 MAI 1856.

RÉVISION DES LOIS RELATIVES AU RÉGIME COMMERCIAL (¹).

ART. 1^{er}, § 1^{er}.

Amendement présenté par M. VAN CROMPHAUT.

Ajouter aux mots : *plomb brut*, les mots : *alquifoux, galène ou minerais de plomb*.

Amendement présenté par MM. VERNEIRE et VAN CROMPHAUT.

Après le mot : *goudron*, ajouter : *graines oléagineuses*, et supprimer ces marchandises au § 2.

Amendement présenté par MM. PRÉVINAIRE, DE HAERNE et DE NAEYER.

Après les mots : *étain brut*, ajouter : *garance*.

§ 2.

Amendement présenté par M. MOREAU.

N° 8. —	Fer.	{	Fontes brutes et vieux fers. . . . Libre. Battu, étiré ou laminé Libre.	}	Le reste comme au projet de la section centrale.
---------	------	---	---	---	--

Amendement présenté par M. DAVID.

ART. 17. —	Riz	{	des Indes orientales.	{	non pelé ou en paille. — Les 100 kilog. 20 centimes.			
					pelé	—	40 —	
					Autres.	non pelé ou en paille .	—	50 —
						pelé	—	1 franc.

(¹) Projet de loi, n° 158.
Rapport, n° 217.